



PRÉPONDÉRANCE DES EMPLOYÉS

- Les cadres sont bien représentés : 23,3 % contre 17,6 % pour l'ensemble de l'OMPL.
- La proportion de professions intermédiaires est très faible (9,5 %) et est inférieure à la part observée pour l'ensemble de l'OMPL (32,5 %).
- Le taux d'employés est important et supérieur à celui de l'OMPL (65,7 % contre 45,5 %).



EMPLOIS LIÉS AU SOUTIEN DU MÉTIER ET DE L'ENTREPRISE

81,4 % des salariés du secteur réalisent des activités de soutien au métier ou à l'entreprise. Ils sont ainsi 42,2 % à exercer une activité de soutien à l'entreprise (secrétariat, gestion, RH...).

Secteur juridique

Branches professionnelles

Études d'administrateurs et mandataires judiciaires

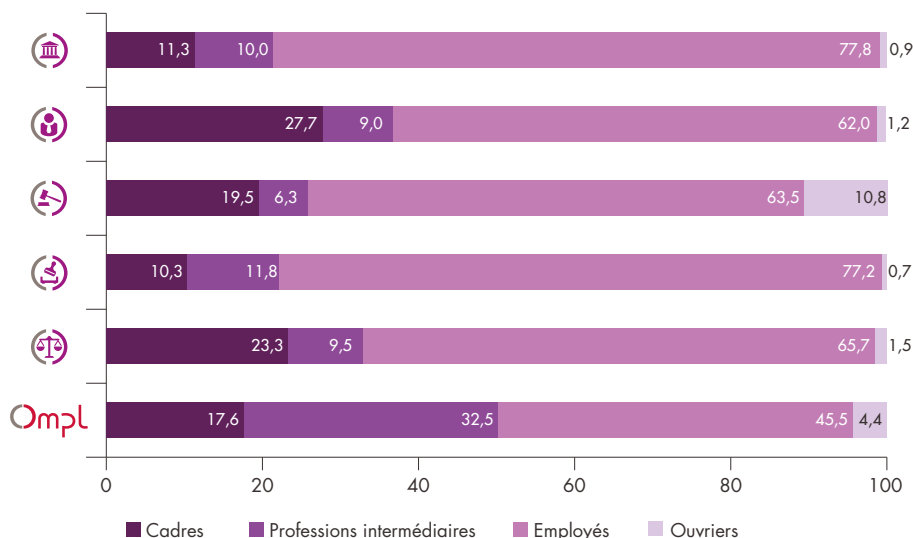
Cabinets d'avocats

Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques

Études d'huissiers de justice

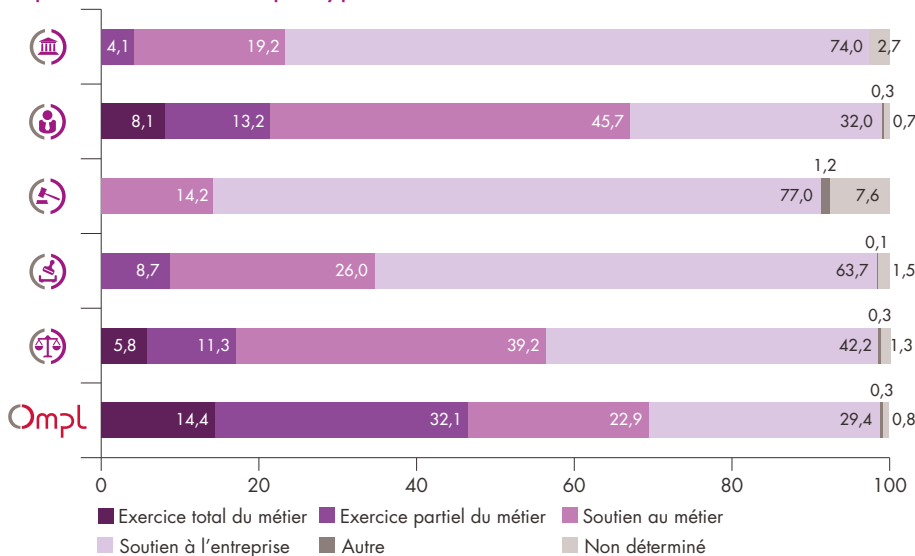
Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2008-2016 fournies par l'Insee et de prévisions statistiques pour les années 2017-2019. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.

Répartition des salariés par catégorie sociale (%)



Source : Insee, DADS 2016.

Répartition des salariés par type de métier (%)



Source : Insee, DADS 2016.



FEMMES PLUS SOUVENT EMPLOYÉES

Pour les femmes du secteur, la part des employées est assez importante. Elle atteint 70,0 % contre 49,7 % seulement pour les hommes.

Répartition des salariés par genre et catégorie sociale (%)



Source : Insee, DADS 2016.



REPLI DU TAUX DE FÉMINISATION

Par rapport à 2008, la part des femmes dans l'emploi du secteur tend à diminuer jusqu'en 2016.

Cette tendance semble confirmée par les prévisions effectuées pour les années 2017 à 2019.

Néanmoins, la féminisation des cadres devrait connaître une progression.

Évolution du taux de féminisation par catégorie sociale (%)

Années	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Ensemble
2008	ND ¹	ND ¹	ND ¹	ND ¹	ND ¹
2009	62,0	75,0	88,0	ND ¹	82,0
2010	61,0	70,0	86,0	ND ¹	80,0
2011	63,0	73,0	86,0	ND ¹	80,0
2012	66,0	73,0	85,0	ND ¹	80,0
2013	65,0	75,0	84,0	ND ¹	80,0
2014	65,3	72,9	86,5	61,7	78,7
2015	65,4	73,6	85,9	59,8	78,1
2016	66,6	77,1	83,9	50,6	78,7
2017 (sd)	67,8	76,1	84,3	ND ¹	77,8
2018 (sd)	68,6	76,6	84,0	ND ¹	77,3
2019 (p)	69,5	77,1	83,6	ND ¹	77,0

Source : Insee, DADS 2008-2016, estimations.

sd : données semi-définitives — p : prévisions

1 : non déterminé pour cause de secret statistique.




SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

La répartition des salariés par catégorie sociale varie fortement d'une région à l'autre.

Ainsi, la part des employés est maximale pour le Grand Est (74,5 %), mais son minimum est atteint pour l'Île-de-France (58,1 %).

Répartition des salariés par région et catégorie sociale (%)

Régions	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Non déterminé ¹
Auvergne-Rhône-Alpes	20,1	12,5	62,8	0,9	3,7
Bourgogne-Franche-Comté	12,8	10,7	66,8	1,8	8,0
Bretagne	21,7	6,8	65,8	0,4	5,2
Centre-Val de Loire	13,1	9,8	71,6	1,8	3,7
Corse	5,0	ND ¹	71,9	ND ¹	23,1
DOM	11,7	3,3	70,2	1,9	12,8
Grand Est	16,0	7,4	74,5	1,5	0,7
Hauts-de-France	15,9	6,5	73,3	2,3	2,0
Île-de-France	31,1	9,1	58,1	1,4	0,2
Normandie	14,9	8,8	72,6	2,1	1,7
Nouvelle-Aquitaine	18,6	8,4	70,6	1,3	1,1
Occitanie	16,1	8,5	71,0	1,3	3,0
Pays de la Loire	22,5	3,3	61,9	ND ¹	12,4
Provence-Alpes-Côte d'Azur	14,5	8,9	73,1	1,7	1,8
	23,3	9,5	65,7	1,5	0,0
Ompl	17,6	32,5	45,5	4,4	0,0

Source : Insee, DADS 2016.

¹ : non déterminé pour cause de secret statistique.